

FLASH TRIMESTRIEL



Salle
Polyvalente
en voie
d'achèvement

BUDOS

N° 3

Juillet, Août, Septembre
2008

Une page vient de se tourner, celle des vacances d'été ; une autre vient de s'ouvrir avec la reprise des activités professionnelles et en particulier par celles de la rentrée scolaire pour les écoliers.

É *Malgré ces mois d'été, la Mairie n'est pas restée en sommeil, les adjoints et moi-même avons assuré une permanence de façon à permettre les contacts ou la continuité de certains travaux :*

D *- la salle polyvalente et son parking. Ce dernier sera interdit à la circulation et au stationnement des véhicules de plus de 3,5 tonnes.*

I *- l'agrandissement de la cour de l'école par la pose d'une clôture avec portail et deux portillons afin de sécuriser les écoliers de BUDOS tout en préservant un passage pour accéder au stade de foot ainsi qu'à une partie du terrain où sera réalisé par la suite un parking.*

T *- différentes autres actions d'entretien, tonte des pelouses, arrosage etc.*

O *En ce qui concerne le périmètre des sources, Monsieur le Préfet a signé l'arrêté le 02/09/2008. Une notification sera faite en suivant, tous les propriétaires concernés la recevront par courrier. Ceci nous permettra ensuite de conclure les démarches pour l'assainissement de Paulin à Jeannot Bayle avec la C.U.B.*

A tous les enfants du village, le Conseil Municipal souhaite une année scolaire agréable, du succès dans leurs études et pour leurs parents une grande quiétude de savoir leurs enfants bien entourés.

Le Maire Élie ZAUSA

Vie Associative

Loisirs Gymniques : La Gym a repris ses activités, pour les inscriptions un accueil vous est réservé depuis le 15 septembre le lundi et mercredi.

Annick CESCHEL a passé la main, un nouveau bureau a été constitué avec pour Présidente Maïté DUPOUY.

Cotisation annuelle : **enfants 35 euros, adultes 60 euros.** Nous vous attendons nombreux.

Bibliothèque Municipale : Les permanences ont lieu les samedis de 10h à 11h30.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent se faire connaître à la Mairie, nous ferons notre possible pour les satisfaire. La cotisation annuelle des adhérents est supprimée. Grand choix de nouveautés dans la collection enfants.

La Boule Budossaise : Organise le samedi 04 octobre à 14h30, le 5ème concours de pétanque 2008.

État Civil

Nos peines :

• Monsieur ARNAUD André (Les Moulies), le 23 juin 2008 à LANGON.

• Madame BROSSON née BARRIÈRE Pierrette (Pingoy), le 23 juillet 2008 à BORDEAUX.

• Madame SENTUCQ Geneviève (Mouyet), le 28 août 2008 à BORDEAUX.

Le Conseil Municipal adresse de sincères condoléances aux familles.

Ils s'ouvrent à la vie :

• Clément ARNOULD (2 La Hountique), le 19/07/2008.

• Ulrich BONNAUD-DUPAS (2 Margaride), le 21/08/2008.

• Marine RABILLER (12 Virecoupe), le 05/09/2008.

Ils se sont unis :

Pascal BEAUCE et Christelle DUPOUY le 05 juillet 2008.

Antoine LAFOSSE et Lorie THRIERR le 1^{er} août 2008.

La Municipalité adresse de vives félicitations aux heureux parents et tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Côté festif

La fête de la Musique et le feu de St Jean: Ils se sont déroulés le vendredi 20 juin en présence de très nombreux Budossais. C'était une première, avec pour animation les groupes Alcoda et Scènes de Ménage. Un repas rapide était prévu et bien vite, le succès a épuisé les frites et les grillades! Merci aux Budossais et aux gens des communes voisines pour leur enthousiasme pour cette soirée.



La « Grillade party » : La Jeunesse Budossaise désirait avant tout autre chose la réussite de cette soirée du 26 juillet 2008. Un remerciement à la population du village pour l'avoir si bien accueillie le jour de la collecte organisée pour la fête locale. Par le nombre de participants (environ 300 personnes), ce repas champêtre a démontré l'intérêt de la grande majorité des habitants pour se retrouver en toute convivialité autour d'une assiette bien garnie et dans une chaude ambiance comme le prouvent les clichés ci-dessous.

Il a été consommé : 22 rôtis de porc et de bœuf. (31kg. bœuf—34 kg. porc) cuits à la broche.

70 kg. de pomme de terre.

35 kg. de tomates + 2 kg. d'ail + 5 kg. d'oignons.

300 œufs.

40 kg. de salade de fruits.

100 baguettes de pain.

100 litres de vin.



Au cours de cette soirée d'été, petits et grands se sont amusés comme des fous jusqu'au petit matin.

Une buvette était mise à disposition où l'on pouvait consommer à discrétion bière et sangria. Cette remarquable organisation est à mettre en exergue et de grands bravos sont adressés au Président de la « Jeunesse Budossaise » et à toute son équipe qui, par leur dynamisme, ont permis de passer un moment joyeux apprécié de tous.



Le Réveillon de la St Sylvestre organisé par la Jeunesse Budossaise : le repas sera préparé par le Relais du Château et animé par JMP à la salle polyvalente. A ce jour, nous ne pouvons pas communiquer ni tarif ni menu. Le bulletin de fin d'année vous fournira toutes les informations. Nous vous attendons nombreux et motivés pour fêter la Nouvelle Année.

FOYER POLYVALENT

Après les premiers coups de pelle mécanique donnés en novembre 2007, sur l'emplacement d'un terrain communal (acheté en 2003), les artisans se sont succédés et de nouvelles étapes viennent d'être franchies dans la construction du foyer polyvalent :

- Carrelage au sol et faïences murales
- Peinture pailletée, plomberie
- Aménagements intérieurs et extérieurs.

Parmi tant d'autres projets déjà réalisés, une trace sensible et inaltérable positionnée au cœur du village qui se transforme, et se construit chaque jour pour ses habitants.

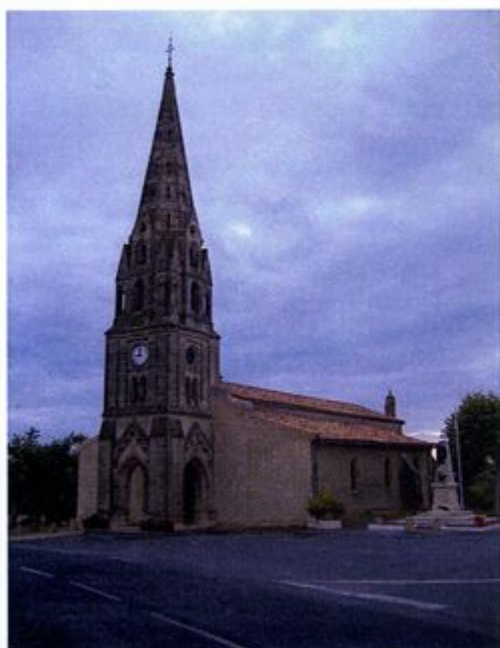
Dans le même esprit, un groupe de coordinateurs apporte son point de vue pour les équipements intérieurs (fauteuils, tables, rideaux de scène et d'occultation).



Mise à disposition de la salle Polyvalente Après le 17 octobre 2008

Gratuit pour les associations de BUDOS.
Habitants commune : 150 €, caution 300 euros.
Habitants hors commune : 500 €, caution 1000 euros.
Associations extérieures : 300 €, caution 600 euros.

Les containers à verre placés à différents endroits de la commune sont uniquement **réservés à la collecte des verres**. Il est demandé aux usagers de ne pas déposer de **détritus** ou de **caissettes de transport** à proximité de ces **récepteurs**.



Le repas offert par le C.C.A.S. aux personnes âgées de BUDOS se fera le **samedi 13 décembre 2008**. Une animation est prévue.

ÉGLISE Saint Romain

Les travaux de façade se sont achevés le 27 juin 2008. Concernant cet édifice, la prochaine étape envisagée est le toilettage intérieur (peinture des murs).

Vie paroissiale

Noms des personnes « Relais Paroissiaux » :

- Madame **BELIS** Monique à **BUDOS** Tél. 05-56-62-40-31.
- **Presbytère de LANGON** Tél. 05-56-62-32-76.

Le planning des messes est affiché en début de trimestre sur la porte de l'église.

Voir également site Internet
<http://eglisenlangonnais.free.fr>



L'inauguration de la salle polyvalente se fera en présence de nombreuses personnalités le :

vendredi 17 octobre 2008
à 17heures.

Budossaises, Budossais, vous êtes cordialement invités à cette inauguration.

Grosses, petites, déguisées ou cuisinées amenez-nous vos **citrouilles** le 18 octobre 2008 pour une exposition à BUDOS. Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.

Épicerie de BUDOS

Elle ouvrira début novembre 2008. En plus des denrées alimentaires, vous trouverez : dépôt de gaz, nettoyage à sec, journaux, pain, relais postal.
Budossais, venez nombreux.

Un triangle et un gilet dans chaque voiture :

Depuis le 1er juillet 2008, les automobilistes doivent disposer d'un gilet rétro-réfléchissant et d'un triangle de pré-signalisation dans leur voiture. Le gilet doit être homologué (marquage CE) et accessible dans l'habitacle avant de sortir du véhicule. En cas de panne, l'automobiliste devra le revêtir avant de sortir. Quant au triangle, rangé dans le coffre, il faut le placer en bord de route, à au moins 30 mètres du véhicule immobilisé. Ces accessoires peuvent être achetés dans les supermarchés, dans les stations-service ou dans les garages ... Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 90 €. Les cyclistes qui roulent de nuit en dehors des villes devront également porter un gilet rétro-réfléchissant, à partir du 1er septembre prochain.

S.I.R.P. :

Les vacances terminées, tout le monde a repris le chemin de l'école.

L'école de BUDOS accueille une nouvelle enseignante **Hélène SECCALDI** qui assure le mi-temps de la classe Grande Section/Cours Préparatoire avec **Florence MERON-TOUMI**.

La rentrée des enfants s'est très bien passée : peu de pleurs le premier jour.

A tous, enfants, enseignantes et tout le personnel entourant les enfants sans oublier les parents, nous souhaitons une bonne année scolaire.

Réunions Municipales :

Le Conseil Municipal ou les membres des commissions se sont réunis lors de différentes séances :

- 23 juin à 9h, réunion pour la carte communale organisée par A'URBA en présence des services de l'état et de la Commission Urbanisme.
- 23 juin 18h30, séance du Conseil Municipal.
- 08 juillet 2008 à 18h30, séance du Conseil Municipal.
- 10 septembre 2008 à 18h30, séance du Conseil Municipal.
- **Le registre des délibérations peut être consulté en Mairie.**

Syndicat Eaux de Budos

Depuis le 1er juillet 2008, le bureau du Syndicat des eaux de Budos occupe son bureau au premier étage de la mairie.

Fleurs sur le village

Dans les massifs, sur les terre-pleins, dans les rues et sur les candélabres, elles ont illuminé du printemps à l'automne notre village. Une explosion de couleurs, mariées avec bonheur par l'équipe de la commission et les jardiniers municipaux. La tentation était grande pour certains de cueillir une fleur ou de composer un bouquet... De là à dégrader les aménagements !... Ces espaces publics appartiennent à tout le monde, mais à aucun d'entre nous en particulier. Ils contribuent à embellir notre environnement immédiat et doivent continuer à profiter à tous !

Le 1er juillet, Budos a eu la visite de 4 personnes du Conseil Général dans le concept du «Village fleuri». Trois propriétés Budossaises particulièrement bien décorées : celles de Mr Mme MAIZERET pour leurs hémérocailles, de Mr Mme LACROTTE pour leur parc très diversifié, de Mr Mme LAPUJADE pour leurs compositions de géraniums et de pétunias et le bourg et son environnement direct ont été contemplés par ces juges accompagnés de Mesdames LIEBEL et REDOULEZ. Une nouvelle visite est programmée en août 2009.



Nénette et sa seringue magique

En cette fin d'été 2008, une petite dame de la Jeunesse Budossaise nous a quittés. Elle était fière de porter ce surnom, «Nénette», elle aimait en rire et se montrait toujours sous son meilleur jour. Elle était très dévouée et engagée dans la vie associative du village (Jeunesse, Boules, Soleil Budossais). Début mai, elle a trouvé la force de participer activement à une autre Maïade. Par son dynamisme et sa disposition naturelle à s'amuser, elle était ce qu'on appelle un boute-en-train.

Pour sa famille et ses nombreux amis, nous tenions à rendre un hommage à «Mémé» qui restera longtemps dans nos mémoires.

(Photo archive 2008 G.G.)

Dans le « FLASH N° 2 » il a été inclus par erreur dans la subvention à la Jeunesse Budossaise 3.000 euros. Cette somme destinée au feu d'artifice est, comme dans toutes les communes avoisinantes, budgétée et acceptée par le Conseil Municipal. Pour mettre un terme à certaines rumeurs, ce rectificatif s'imposait.

Directeur de la Publication : ZAUSA Élie.

Commission bulletin : Marie José LEFÈVRE, Élisabeth COCQUELIN, Karine CARREYRE et Gilles GARÇON

Avant l'édition trimestrielle, il est possible de nous contacter pour la parution d'articles (lotos, fêtes, repas, concours de boules etc. ...), au 15 novembre pour le prochain bulletin. Alors, n'hésitez pas ! À vos plumes !

Le site de BUDOS est régulièrement mis à jour, vous pouvez le consulter : www.budos.fr

Imprimé par nos soins à la Mairie de BUDOS.